

L'éthique des anciens visait à l'intégration heureuse à un monde entièrement déchiffrable par des signes. On pourrait la dire symbolique.

L'éthique moderne consiste à ne rien dire qui puisse porter atteinte à l'image d'autrui puisque c'est à partir d'elle que s'est construite la mienne. Voilà qui est politiquement correct, mais d'extension en extension, comme je finis par me reconnaître dans l'animal, voire dans la plante, il semble que ce soit une éthique toute en reflets, et on pourrait souvent la dire imaginaire.

L'éthique de la psychanalyse, que développe Lacan dans son séminaire de 1959-1960 et dans « Kant avec Sade » est une éthique pas moins exigeante, mais basée, et c'est une proposition forte, *sur le réel*.

L'article est brillant et rappelle la définition que Lacan donne de l'écrit : « le resserrement [du texte] à mon gré ne doit laisser au lecteur d'autre sortie que son entrée, que je préfère difficile ». Si l'on comprend bien, cela veut dire que comme un texte scientifique, il y a une seule manière de le lire. Aussi devons-nous nous attacher avec d'autant plus d'attention à ces pages que Lacan considérait comme importantes, puisque c'est l'un des textes auquel il se réfère le plus.

Il se présente comme préface d'une édition de *La philosophie dans le boudoir*, et cette adresse est sûrement la raison pour laquelle Lacan s'interdit ici de parler explicitement de perversion ou de névrose. Cette préface, probablement jugée illisible par l'éditeur, ne figure pas dans le tome correspondant et a été publiée par la revue *Critique* en 1963 (on y trouve incidemment l'évocation d'un article de Renan refusé par un directeur de revue obtus) puis reprise avec des modifications notables dans *Écrits* en 1966. Enfin de nouveau corrigée pour une nouvelle édition de Sade.

*

J'ai essayé de dégager les grandes lignes du texte, ou plutôt de les démêler car elles se présentent à première lecture comme un écheveau. Les points principaux, je les reprendrai ensuite en détail. D'abord il est évident que Lacan reprend en les élargissant les thèses du début du séminaire sur l'Éthique prononcé trois ans plus tôt. Le mouvement qui le conduisait de l'éthique du psychanalyste à l'éthique telle qu'elle est subvertie par la psychanalyse s'élargit et se généralise : la bipolarité de l'éthique kantienne qu'il avait fait valoir et qu'il expose ici avec éclat est « ramenable à la refente entre sujet de l'énoncé et sujet de l'énonciation ».

Il y a d'abord un premier coup de théâtre pour celui qui n'avait pas assisté au séminaire : moyennant la démonstration que la loi et le désir se confondent, l'éthique freudienne est proche de l'éthique de Kant, et s'oppose ainsi aux éthiques antiques orientées par la recherche du plaisir et du bonheur. Freud avec Kant

Deuxième coup de théâtre : un exemple d'éthique kantienne avec son impératif catégorique, c'est, à notre grande surprise, la proposition de Sade dans *La philosophie dans le boudoir*. Sade avec Kant.

Mais il y a aussi, et c'est inattendu, de la clinique. L'abord de la perversion, juste évoqué dans le séminaire sur l'Éthique à propos de ce qu'on peut appeler le paradoxe sadien est ici renouvelé

et dans une opposition à la névrose, même si les termes nosologiques ne figurent pas dans cette préface *littéraire*. Essayons de mettre en évidence les thèses en quelques mots.

- Chez le névrosé, la bipolarité susdite (la loi d'une part, le plaisir et le bonheur d'autre part) est *intériorisée*, le désir « est le suppôt de la refente du sujet ». Démonstration avec la pudeur admirablement analysée en quelques phrases. L'objet de la loi morale dont Kant regrettait l'absence est *phallique, mais inaccessible*. Pour aller vite, l'éthique est celle du *prochain*.
- Chez le pervers, la bipolarité est *mise en scène*. Il ne s'agit pas du désir (qui suppose l'objet absent), mais de la *volonté de jouissance*. L'objet est en effet *présentifié*, « descendu de son inaccessibilité », produit, voire incarné par le pervers lui-même. Cet objet est, classiquement, un signe de la présence du phallus. « La division du sujet n'exige pas d'être réunie dans un seul corps ». Il fait en sorte que sa division lui soit renvoyée par le *semblable*. La bipolarité se trouve éclatée en plusieurs corps.

Cela permet de reprendre autrement la question de l'entre-deux-morts lancée lors du séminaire. Dans l'Apocalypse 20-14, on parle, après le Jugement, de l'attente avant l'étang de feu, l'enfer qui constitue la seconde mort. Même sens dans le premier chant de *La divine Comédie*. Ici il s'agit de la « discordance des deux morts, introduite par l'existence de la condamnation ». Le sujet n'a aucune échappatoire devant la sentence de la loi – ou du désir –, et la mort qui permettra la sortie (« la mort physique donne son objet au vœu de la seconde mort. »). Nous voici dans l'espace tragique d'*Antigone*, mais aussi la souffrance du mélancolique avec l'éventualité du suicide. Mais aussi dans la fin de l'analyse : confrontation sans faux-fuyants à son désir et au rien qui le cause.

Au passage, et comme en pointillés, des réflexions sur le christianisme, qui reprennent des thèses audacieuses de la deuxième leçon sur *Antigone*. Pour le dire brièvement, on pourrait appliquer ici une phrase tirée de cette leçon : « c'est bien un fantasme, où l'analyse montre clairement que le sujet détache un double de soi, qu'il fait inaccessible à l'anéantissement pour lui faire supporter [...] les jeux de la douleur » : le Christ comme double du sujet, torturé sous la loi du Père, avec l'érotisme latent de la situation ! Et une remarque brillante sur l'idée de l'au-delà : une éternité, non pas de la vie mais de la loi, qui ferait de nous des suppôts de cette loi, voués à une reprise éternelle.

Enfin toute la dernière partie sur le prochain, qui peut paraître obscure par ses ellipses, et constitue la conclusion.

*

Ces thèses ont dû être particulièrement difficiles à comprendre à celui qui n'avait pas assisté au séminaire *l'Éthique*, dans l'intégration tranquille de la psychanalyse dans le monde intellectuel au début des années 60. Bouleversantes pour qui prenait la peine de les lire de près.

A Commençons par l'éthique, et c'est ce qu'on pourrait intituler *Freud avec Kant* : la loi ou le désir s'opposent au bonheur. Lacan y reprend donc et généralise la thèse du séminaire tenu trois ans plus tôt.

S'agit-il de l'éthique implicite à la pratique analytique, et d'abord du premier analysant ? Lacan soutient que la démarche de Freud n'est pas psychologique mais éthique. Freud oppose le principe du plaisir, principe de la moindre tension, au principe de réalité qui semble n'en être que le prolongement. Mais si on lit mieux, cette réalité doit être conçue comme la réalité de l'inconscient. Freud écrit à Fliess « quelles que soient les *Stimmungen*, quels que soient les sentiments, il faut aller ». Aller au réel de l'inconscient, c'est l'éthique de la cure.

On peut élargir le problème et considérer le problème de l'éthique qu'apporte la psychanalyse. Eh bien, nous dit Lacan, elle est finalement proche de celle de Kant dans la *Critique de la raison pratique*, sous réserve des changements apportés par la découverte de l'inconscient.

Lacan prend la peine d'exposer brièvement l'argumentation de la *Critique de la Raison pratique* en montrant la subversion qu'elle opère par rapport aux éthiques du bonheur comme l'*Éthique à Nicomaque*. Remarquons, puisque Lacan l'a évoqué, que cela était déjà préfiguré par l'éthique chrétienne. Voir le « formidable *joke* », comme il le commente ailleurs, « rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » Ou encore, dans le déchirement de Jésus on retrouve l'opposition entre le commandement et le souci de la vie. « Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ; cependant, qu'il en soit, non comme je veux, mais comme vous voulez. » Lacan parle de la « croix » de l'expérience sadienne, et dit que le fantasme sadien trouve mieux à se situer dans les portants de l'éthique chrétienne qu'ailleurs. Kant fait davantage, il remplace la loi du Père, la loi divine par un commandement basé sur la raison, qui tire sa légitimité de sa pure forme, et c'est en cela qu'il est le philosophe des Lumières (celles dont se réclame ailleurs Lacan).

Alors, comme nous le rappelle la première partie de l'article, Kant fait valoir une opposition fondamentale dans ce qu'on appelle « le Bien », entre les deux pôles de l'expérience morale, que les deux termes allemands font valoir :

- Le *Wohl*, la recherche du bien-être et du bonheur, différente d'un sujet à l'autre, « hétéronome » parce qu'elle dépend d'un objet extérieur. Lacan l'assimile au *principe du plaisir* freudien, qui vise à l'*éconduction* de l'excitation, à la tension la plus basse possible. Notons tout de même qu'il y a un saut entre le problème d'un choix moral et le principe du plaisir freudien qui est d'origine neurologique, et concerne les processus primaires.
- Kant lui oppose le *Gute*, la « loi morale », « autonome », qui ne dépend que d'elle-même, et dont on peut donc établir la forme pure et universelle. La surprise, c'est que Lacan va la rapprocher du désir, cette loi morale qui est « quelque chose de signifiant déjà » et démontrer dans l'article pourquoi. Mais il va plus loin et fait de la recherche du *Gute* le *principe de réalité*, ce qui est inattendu.

Le conflit moral sera donc, après Kant et après Freud, tendu entre d'un côté *le plaisir* voire le principe de plaisir, de l'autre *la loi*, le *désir*, et le *principe de réalité*. La mise en parallèle des deux théories est brillante et convaincante. Mais comment Lacan procède-t-il pour l'établir ?

On doit remarquer d'abord que l'équivalence entre « l'au-delà du principe du plaisir » et le principe de réalité n'est pas explicite chez Freud. Elle est ici considérée comme acquise. On opposera donc le principe du plaisir, et l'au-delà du principe du plaisir qui est le réel.

On démontrera alors le parallèle : la loi morale est l'équivalent du principe de réalité par ce moyen terme qu'est le désir : il s'agit donc d'établir que la loi est équivalente au désir, puis que le désir est équivalent au principe de réalité.

Le premier point sera montré sur les exemples de Kant lui-même. Comment la loi morale, qui n'est pas personnelle mais à vocation universelle, pourrait-elle être équivalente au désir, lui toujours particulier ? La loi générale « on doit toujours dire la vérité », loi universelle pour Kant qui en réfutait toutes les objections, devrait plutôt être évaluée en fonction du désir du sujet : doit-on la suivre quand elle sert le désir du tyran ? Quant à l'exemple de Léandre, il suffit de faire valoir que ce n'est pas par convoitise du plaisir qu'il veut rejoindre sa belle mais par passion pour que la lâcheté soit de s'abstenir. Le désir particulier peut donner mieux que la loi morale générale la base d'une décision éthique.

Le deuxième point, c'est l'équivalence entre le désir et le principe de réalité. En fait dans l'article, Lacan évite l'expression « principe de réalité » pour éviter l'équivoque avec la réalité commune, mais fait en sorte que nous le comprenions sans peine. Quels sont ses arguments ? Dès le départ chez Freud, le principe de réalité vérifie que ce qui est perçu correspond à un fixe, ce qui est et revient à la même place : il évite au principe du plaisir la déception. Mais allant plus loin, dans *l'Éthique*, Lacan avait montré que ce qui permet au parlêtre de s'orienter, ce qui est origine des pulsions, c'est *das Ding*, qui est cette jouissance première, interdite, évitée et dérivée sur les frayages signifiants. Cette Chose, constituée par le langage et en même temps que lui, elle est à jamais fixée et perdue. Et c'est ce réel premier que le désir vise, en opposition avec le principe du plaisir qui dévie vers le repos. Rappelons que beaucoup plus tard, après l'élaboration de la théorie de l'objet *a*, Lacan dira dans « La Troisième » que le fantasme, c'est le principe de réalité, puisqu'il met en tension le sujet et les fragments éclatés de la Chose.

En tout cas, ne pas lâcher sur le désir, c'est une question éthique pour Lacan qui dans son séminaire est allé jusqu'à évoquer le Jugement dernier où la question sera posée : « qu'as-tu fait de ton désir ? »

Ce réel, il est aussi ce que vise la science, d'où la phrase énigmatique du début de l'article sur la rectification de l'éthique qui prépare la science. Kant élabore d'ailleurs ce point fixe qu'est la Loi morale par rapport à la désorientation qui s'ensuit de la généralisation de la physique newtonienne.

Mais Lacan élargit encore le problème. Si l'éthique est orientée par le désir inconscient, on peut finalement avancer que le principe de la loi morale tient au langage : « la bipolarité dont s'instaure la Loi morale n'est rien d'autre que cette *refente* du sujet qui s'opère de toute intervention du signifiant »

- du sujet de l'énonciation, situable dans le réel.
- au sujet de l'énoncé, animé par le signifiant, ou dans la réalité faite d'imaginaire et de symbolique..

Les deux pôles permettent de s'orienter dans la problématique exposée, comme on le voit sur les exemples :

- d'un côté on pourrait mettre la loi kantienne, le désir ics, le « principe de réalité » (et les devoirs du dépositaire, la Pologne rêvée et absente...)

- de l'autre, le « pathologique » kantien, la recherche du bien-être et du bonheur, le « principe du plaisir » (et dans les exemples, la dissipation du dépôt, les Polonais...).

Il y a des limites à la mise en parallèle : le désir est autre chose que la loi dans la conscience dont Kant fait valoir la clarté. Lacan rappelle qu'il n'est pas articulable : le désir n'est pas exprimé par le sujet. Mais il est articulé : il est énonciation fragmentaire, pas-toute.

Cependant le pervers nous pose un problème, celui de la confusion possible entre sa « volonté de jouissance » avec le désir et la loi. Lacan ne va pas reculer devant le problème.

B Sade est le pas inaugural de la subversion de Kant.

C'est le deuxième coup de théâtre, Lacan va montrer à partir de l'exemple remarquable pris dans *La Philosophie dans le Boudoir*, et notamment dans le livre dans le livre, « Français, encore un effort pour être républicains », que, moyennant il est vrai un changement majeur que nous allons faire valoir, la bipolarité, le schéma éthique de Kant peut tout à fait être applicable au dispositif pervers – et ici au dispositif sadique.

D'abord il faut découpler l'impératif de toute morale naturelle, il ne vaut que comme forme. Il suffit d'un impératif, dit Lacan (avec le vocabulaire de la « cybernétique ») programmable.

Il faut ensuite, et c'est le point essentiel, que la bipolarité soit comme dissociée ou incarnée par plusieurs supports.

- Nous avons la place de la loi, qui est celle de l'Autre de l'inconscient comme support du désir. Eh bien pour Sade, c'est ici la place du libertin, mettons avec l'exemple des personnages de Sade, du bourreau, libre de demander ce qu'il veut. À la place du désir ou de la loi, la « volonté de jouissance » qui peut d'ailleurs se montrer elle aussi d'une rigueur inflexible : Juliette, même déchirée, devra lui sacrifier sa fille unique
- De l'autre côté, le « pathologique », ce qui ne doit pas être pris en compte par la décision morale. Le désir ou la loi peuvent être douloureux mais je ne dois pas m'y soustraire. Ce sera la place de la victime. Justine par exemple, qui aurait bien voulu le bonheur.

Il y a donc un éclatement en plusieurs personnages, propre à la jouissance perverse. Ce qui était chez le névrosé un conflit intérieur est ici un affrontement. Non plus la refente du sujet, non pas le combat moral kantien intérieur entre loi et désir d'une part, bonheur d'autre part, mais la projection entre plusieurs personnages dans ce qu'il faut appeler, en généralisant ce que Lacan nous dit de la position sadique, la *scène* perverse.

D'une manière moins dramatique, on trouvera un côté de tableau vivant de la division, en mettant le pervers à la place du regard dans le cycle de *Roberte* dont Lacan parlera pour faire valoir le fantasme : Roberte divisée devant Octave (et le lecteur !) entre sa haute tenue morale, et sa jouissance.

C Absence et présence de l'objet chez le névrosé et le pervers.

Kant regrette qu'il n'y ait pas un objet de la loi morale. Lacan pose qu'il y a un objet, que cet objet est phallique, et qu'il intervient différemment chez le névrosé et chez le pervers.

Il y a un érotisme de la loi, nous dit Lacan, sensible à qui lit la *Critique* qui est exaltation de la loi. Quant à l'objet de la loi morale, il se dérobe, « mais il ne manque pas d'être repérable au moins à quelque bosse du voile phénoménal ». « Il n'est pas dans l'intuition sans feu ni lieu, ni temps, ni sans mode quant à l'irréel, ni sans relation à la réalité ». Ces négations, il les utilise ailleurs : l'homme « n'est pas sans l'avoir », la femme « est sans l'avoir ». Cet objet n'est « pas sans feu », il peut s'enflammer, il est voilé mais « pas sans lieu ». Son mode se situe dans l'irréel (« organe irréel » telle est la libido). Trop d'exemples sûrement pour désigner cet objet qui donne à la loi son érotisme, et dont nous pouvons évidemment supposer que c'est le phallus. Il n'est pas explicitement désigné mais les allusions sont transparentes. Simple remarque, il serait intéressant d'interroger l'érotisme de la loi chez l'anorexique.

Chez le pervers, l'objet n'est pas dérobé mais présent : « Revenons sur la *présence* dans le fantasme sadien ». Cet objet, « le voilà, dans l'expérience sadienne, descendu de son inaccessibilité ». C'est le cas bien sûr du fétichisme : « la jouissance se pétrifie dans le fétiche noir ». Mais l'objet peut être la voix phallicisée qui énonce la loi à la radio, ou qui commande la scène sadienne. De même, pourrait-on ajouter, pour le regard produit par l'exhibitionniste, ou encore par le voyeur d'autant plus excité que l'autre a soupçon de sa présence.

Le phallus est imaginaire, mais le pervers sait faire valoir le signe de sa présence – le signe, et pas le signifiant.

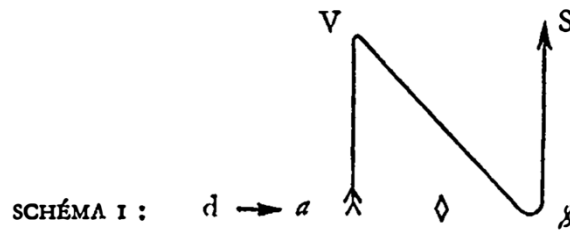
D La division du sujet, la division de l'Autre.

Si le sujet moral de Kant est divisé par double rapport qu'il a à la loi et la préoccupation de son plaisir et de son bonheur, si le sujet en général est divisé entre sujet de l'énonciation et sujet de l'énoncé, la division fonctionne chez le pervers de manière spécifique. Le pervers produit l'objet voire l'incarne « dans le but que sa division lui soit de l'autre renvoyée ». Lacan en donne plusieurs exemples.

1) la pudeur.

- La pudeur, pourrait-on dire, est une division intériorisée. Elle est un recel en soi de quelque chose du désir, mais comme préservé. « La pudeur est amboceptive des conjonctures de l'être ». Elle renvoie à l'objet, à l'être, mais cet objet est comme abrité.
- Dans le cas du viol pervers que désigne Lacan, la dissociation est violemment mise en scène, « l'impudeur de l'un fait le viol de la pudeur de l'autre ». On pourrait prendre comme exemple la pudeur de Justine, et l'impudeur du libertin à condition de saisir que ce qui intéresse le pervers, c'est de « diviser » la jeune fille. L'exemple de l'exhibitionniste serait plus clair, il ne s'exhibe pas devant un animal, mais bien devant un enfant déjà divisé entre ce dont il est curieux (mettons les organes de la génération) et ce qu'on lui a appris à cacher. D'où la violence de l'exhibition qui dissocie les deux, et la frayeur.

2) De la même manière, « la jouissance est ce dont se modifie l'expérience sadienne ». Qu'est-ce à dire ? Lacan ne le dit pas ainsi, mais on pourrait faire là aussi deux lectures du schéma donné dans l'article.



On pourrait y lire simplement un schéma de l'érotisme : mise en tension, par la médiation du fantasme, du sujet et de l'objet du désir d'ordinaire absent, ici flambant. Jouissance donc, et sortie, retour au sujet « S » par la porte du plaisir, avec la retombée précoce de « l'aile ». C'est bien ce que nous dit Lacan : « le losange "désir de" se lit dans le sens rétrograde » et ajoute « La ligne sinueuse, liant les quatre termes d'un vecteur orienté, indique entre eux l'ordre de la causalité, sous une structure qu'une *Critique de la Raison pure*, mise au jour de la science moderne, montrerait être universelle ». Il parle donc en général et non pour le pervers.

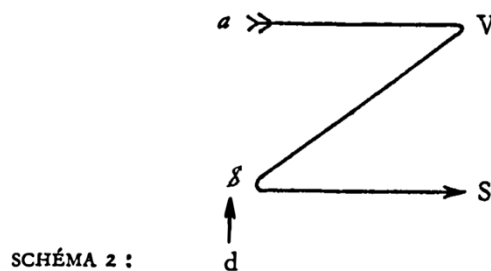
Mais « la jouissance est ce dont se modifie le fantasme sadien », et ici la scène est éclatée. Il faut donc lire différemment le schéma qui oppose :

- à gauche le pervers en position de l'objet a : « son mouvement se résume à n'être que l'instrument ». À gauche aussi, le V de sa volonté de jouissance (et non pas le désir).
- À droite l'autre : $\$$ la victime divisée dans une sorte d'entre-deux-morts, infligée par la sentence et de la souffrance, espérant la sortie en S par la mort.

Lacan ajoute que le sadique se situe, « en position d'objet éternel » qui échappe à la temporalité à laquelle le sujet n'échappe pas. Le cas de Sade se prête particulièrement à le montrer. Il souhaite que son cadavre soit oublié sous un fourré de ronces, et ainsi restitué aux cycles de la destruction et de la régénération (qui ne sont pas « lois » mais phénomènes naturels). Mais en tant qu'objet, il reste, objet de scandale, dans les bibliothèques où « sa malédiction moins sainte que celle d'Œdipe, ne le porte pas chez les Dieux, mais s'éternise [en tant que] a dans l'œuvre »

Mais il y a un deuxième schéma. Lacan qui suit ici Paulhan montre que la position de Sade dans sa vie est plutôt masochiste. Bascule à quatre-vingt-dix degrés.

- Toujours en admettant que le pervers se situe dans la partie gauche : la voix du commandement en a , que le masochiste qui est en $\$$ fait surgir, (le d marque la place du désir de Sade lui-même).
- À droite, l'autre : la volonté V de la Présidente de Montreuil impuissante à écraser Sade d'une part, et en S les doubles « pathologiques » du Marquis, qui veillent sur lui.



☐ **Éthique du semblable et éthique du prochain.**

Pour bien saisir la pensée de Lacan sur le prochain, qui est récurrente, il faut parcourir moins le recueil cité *Sade mon prochain* que le remarquable article que le dominicain Pierre Klossowski publie en 1938 dans la revue *Esprit* : « Qui est mon prochain ? », dont l'argumentation se retrouve chez Lacan au moins jusqu'en 1974. Klossowski, dans un contexte international dramatique, s'opposant à la *Théorie du politique* de Carl Schmitt, différencie l'éthique du semblable, et l'éthique du prochain.

La première se constitue par la rivalité imaginaire, et ne peut être stabilisée que par un ennemi commun : division extérieure. On aperçoit dès lors comment cette division du semblable et du dissemblable qui différencie irrémédiablement l'allié et l'ennemi pourrait être perverse. C'est ce que Lacan fait valoir ici dans l'opposition Juliette/Justine, l'une indéfectiblement mauvaise et alliée aux libertins, l'autre indéfectiblement bonne. Irréductiblement séparées et l'une ne pouvant à aucun moment rejoindre les positions de l'autre.

En contraste, l'éthique du prochain, chrétienne donc, consiste à se reconnaître comme frères, dans une filiation reconnue à partir d'un Père dans l'Autre. Nous, nous pourrions tout à fait l'entendre comme le Père mort freudien (avec la culpabilité, mentionnée par Klossowski mais qui est aussi celle des fils dans *Totem et Tabou*). C'est là qu'on trouve explicitement la notion de dette, dette symbolique sur laquelle insistera longtemps Lacan. Résumons : le plus prochain est en moi. Pourquoi ? Parce qu'être l'autre, être tout autre, est l'une de mes virtualités. Ainsi la division entre moi et mon prochain n'est pas extérieure, mais intérieure.

Cet éclairage sur le prochain dissout certaines difficultés du texte à la fin : Freud qui dans le *Malaise dans la Culture* récuse l'idée du commandement *aime ton prochain comme toi-même* « n'est pas assez voisin de sa propre méchanceté pour y reconnaître son prochain », c'est-à-dire pour reconnaître le méchant possible en lui. De même Klossowski peut voir son prochain chez Sade, puisque Sade est l'une de ses virtualités. Mais Sade, lui, sans cette intériorité du prochain, ne pourrait le considérer en retour que comme un ennemi. Quant à la peine de mort qui est refusée avec horreur par Sade lors de la Révolution, si « c'est un corrélat de la charité », c'est que dans le condamné, avec le même type de raisonnement, elle tue le méchant en moi.

☐ Enfin, il y a ce qu'on peut appeler **l'échec de Sade**, et c'est la fin de l'article.

D'abord le manque d'humour noté par Lacan – et c'est une deuxième attaque contre Breton, il ne s'agit absolument pas d'humour noir – semble tenir à l'éclatement de la scène perverse. L'humour suppose cette dissociation *intérieure* entre le surmoi et le pathologique. De même, Sade manque d'esprit. Pour montrer que la calomnie ne change rien, il est incapable du piquant d'un Renan qui montre, lui, que les moqueries du juif Jésus à l'encontre des Phariséens n'ont rien changé au triomphe chrétien des vertus pharisiennes. Son érudition est pâle auprès de celle qu'a déployée La Mothe le Vayer dans son *Hexameron rustique*. Et Lacan de regretter un trait qui aurait été impayable. Sade n'a pas su faire valoir l'intention pédagogique comme fantasme de pénétration chez l'enseignant... avec les effets louables et pédagogiques de son impuissance.

Surtout, semble-t-il, Sade parle en pervers et fait valoir une construction qui ne vaut que dans la perversion. Le névrosé prend un intérêt érotique d'emprunt à ces images pour faire briller quelque chose de l'objet, mais ne produit pas la scène perverse dans sa dissociation. On ne confondra pas la volonté de jouissance du pervers, et le désir qui vise l'objet absent au-delà de la limite. Et quant à la transgression elle-même, malgré l'outrage apparent, elle reste soumise à la loi de l'inceste. La mère est sinon interdite, du moins impossible : à la fin de *La philosophie dans le boudoir*, elle est cousue et vérolée. Même l'expérience de la jouissance exposée dans les constructions d'une rhétorique baroque, Lacan doute de sa réalité.

+

Il faut conclure sur les deux points sur lesquels cette bizarre préface, mais cet extraordinaire texte, tranche nettement.

Le premier, c'est que l'éthique trouve son origine dans le langage et le rapport au réel. Elle tient à la refente entre sujet de l'énoncé et sujet de l'énonciation. Je l'ai dit, c'est une éthique laïque qui vaut pour tout parlêtre, qui n'est pas orientée vers le père mais par le rapport au vide autour duquel le sujet s'est constitué.

La deuxième, c'est l'opposition, à partir de la formule commune du fantasme, entre le névrosé et le pervers.